



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Objet : Attribution du marché relatif à la confection et fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire et municipale**

DATE DE LA CONVOCATION : 25/06/2021

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 25/06/2021

DATE D’AFFICHAGE DU COMPTE RENDU SUCCINCT :

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	19
PRÉSENTS	17
REPRÉSENTÉS	1
ABSENTS EXCUSÉS	1
VOTANTS	18

L’an deux mille vingt-et-un, le premier juillet, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni, dans le contexte de la crise sanitaire, à la maison des Associations, 4 rue de la Poste aux Loges-en-Josas, sous la présidence de Madame Caroline DOUCERAIN, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

MMES Caroline DOUCERAIN - Sarah ANDRÉ - Houria BENSEKHRIA - Lyse-Marie CLISSON - Odile CONROY - Audrey COURTOIS - Nicole MARCHAIS - Valérie PETITBON - Arlette PEYTOUR - MM Jean-Jacques BRÉTÉCHÉ - Jean-Marie GÉRARD- Georges GÉRAULT - Franck GUGLIELMAZZI - Paul-Etienne LEGRAIS - Olivier LUCAS - Sébastien MÉRIAUX - Jean-Côme RIVIÈRE

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

MME Sylvie PERRAUD ayant donné pouvoir à MME Nicole MARCHAIS

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :**

M Pierre-Yves PARISELLE

Lesquels, formant la majorité des membres en exercice, ont pu délibérer.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

MME Lyse-Marie CLISSON

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-21-1,

VU le code des marchés publics et notamment ses articles L 2123-1, R 2123-1, R 2123-4 et R 2123-5,

VU l’appel d’offre lancé par la commune des Loges-en-Josas le 27 avril 2021,

VU la conclusion de la commission MAPA (Marché à procédure adaptée) réunie en date du 25 juin 2021,

CONSIDÉRANT les offres reçues et les critères d’attribution prédéfinis,

CONSIDÉRANT l’offre présentée par la société SOGERES ;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la confection et la fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire et municipale,

Entendu l'exposé de Madame Houria BENSEKHRIA Adjointe au maire,  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

**ATTRIBUE** le marché à procédure adaptée pour la confection et la fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire et municipale, à la société SOGERES, située Tour Horizon, 30 Cours de l'Île Seguin, Boulogne-Billancourt (92100), à compter du 1er octobre 2021 pour une année renouvelable deux fois par tacite reconduction ;

**DÉCIDE** de retenir la variante A, à savoir :

- 70% de produits responsables dont 40 % de produits bio et 20% de composantes locales. Un repas végétarien par semaine et deux repas dit mixte par mois, pour un montant unitaire réparti comme suit :
  - Repas maternelle : 3,16 € HT
  - Repas élémentaire : 3,34 € HT
  - Repas adulte : 3,68 € HT
  - Goûter: 0,74 € HT
  - Pique-nique : 3,50 € HT
  - Repas dit de secours : 1,87 € HT

**DÉCIDE** de retenir l'option 2, à savoir :

- location d'un four de remise en température d'une capacité de 160 couverts en bacs inox GN1/1 (prix mensuel maintenance comprise), pour un montant de 150 € HT ;

**PRÉCISE** que cette offre inclue le conditionnement des repas chauds en bacs gastronomes inox avec joints thermoscellés ;

**AUTORISE** Madame le Maire à signer ledit marché et tout document y afférent ;

**DIT** que les crédits seront inscrits au budget communal 2021 et suivants ;

**DIT** que, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité.

MAJORITÉ REQUISE	: 10
POUR	: 18
CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0

**POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.**



Les Loges-en-Josas, le - 8 JUIL. 2021

Le Maire,

Caroline DOUCERAIN

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Attribution du marché relatif à la confection et fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire et municipale

---

**Date de transmission de l'acte :** 09/07/2021

**Date de réception de l'accusé de réception :** 09/07/2021

---

**Numéro de l'acte :** CM-2021-042 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 078-217803436-20210701-CM-2021-042-DE

---

**Date de décision :** 01/07/2021

**Acte transmis par :** Isabelle JACQUES

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics